

CFDT

Pour la CFDT, développer la culture du dialogue social, c'est s'inscrire dans l'évolution progressive de son cadre et de sa place dans notre pays. Une évolution faite de grandes étapes et surtout des progrès quotidiens qu'elles permettent.

Cette évolution est aussi celle, plus large, du fonctionnement de notre démocratie, avec un meilleur équilibre entre la loi et l'accord négocié, le mouvement de la décentralisation, l'émergence de nouvelles formes de participation citoyennes, la reconnaissance de parties prenantes organisées...

Que cet avis permette une expression du CESE sur le dialogue social et lui donne un rôle d'évaluation ultérieure, c'est aussi réaffirmer la place, dans la démocratie, des corps intermédiaires que nous sommes.

Nous partageons l'ensemble des propositions de cet avis qui, bien qu'incomplet, met l'accent sur la responsabilité des acteurs sociaux et politiques, des entreprises et des employeurs publics.

Notre conception de l'entreprise, c'est celle d'une communauté humaine de création de richesses par le travail. Les salarié.e.s y prennent aussi des risques et à ce titre ils doivent pouvoir participer aux orientations stratégiques et aux régulations internes, à travers leurs représentants et leur expertise autonome, de différentes manières – IRP, administrateur.trice.s salarié.e.s, négociation collective – mais aussi leur expression directe sur le travail.

Trop souvent encore, des employeur.euse.s négligent le dialogue social, voire, discriminent l'engagement syndical.

Dans un contexte économique de complexité et d'instabilité permanente, où l'innovation et la qualité font appel à l'intelligence et à l'implication des travailleur.euse.s qui ont aussi l'aspiration personnelle de maîtriser leur vie, le dialogue social est irremplaçable. C'est la meilleure voie pour tenir compte, à chacun de ses niveaux, des réalités spécifiques, pour dégager les points d'intérêt commun et de compromis équilibrés.

Dans le contexte des Trente Glorieuses, en s'appuyant sur des conquêtes sociales dans des entreprises, il s'est agi de les généraliser, de mieux partager la croissance en construisant un modèle social européen unique au monde. Un modèle qui a eu toutefois aussi ses effets négatifs, les écarts nord-sud, la pollution, l'exploitation sans retenue de la nature, la subordination massive du salariat dans des organisations qui dévalorisent le travail..., les dégâts du progrès !

Il s'agit maintenant de consolider, compléter, généraliser la protection sociale, de sécuriser l'emploi et les mobilités professionnelles, de réguler la finance, de réussir les transitions écologiques et numériques.

Tout cela appelle un nouveau pacte social, impliquant l'Etat, les partenaires sociaux, la société civile et les collectivités locales, avec plus de dialogue, de proximité, du tripartisme et du multipartisme, adossé à une attente de participation des citoyen.ne.s soutenue par l'élévation de l'éducation et les nouvelles technologies.

Le rapport Combrexelle le dit : « Notre pays n'a pas une culture de la négociation et du compromis », « Il existe donc un besoin de pédagogie de la négociation qui suppose la confiance et le respect de l'autre ». C'est le sens de cet avis que vote la CFDT, d'autant plus volontiers que c'est aussi saluer le travail des rapporteurs qui n'a pas été facile.